



SYNDICAT DE COMMUNES POUR L'ETUDE, LA REALISATION, LA GESTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES ET AUTRES

KU/le lundi 26 février 2024

Tél. : 01.39.34.28.96/06.85.55.71.97

Courriel : contact.administratif@scergis.fr

Objet : Convocation - Comité syndical du 4 mars 2024

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité syndical qui aura lieu le **Lundi 4 mars 2024 à 18 heures 30**, en lieu ordinaire de séance soit au Foyer des sportifs du complexe sportif Schweitzer (accès : 40 rue d'Andilly à Soisy-sous-Montmorency-95230).

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2023,
1. Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 – *projet DEL040324-01*,
2. Création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle – *projet DEL040324-02*,
3. Institution de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires et d'une indemnité horaire pour travail de nuit, dimanche et jour férié – *projet DEL040324-03*,
4. Accueil de stagiaire dans le cadre du SNU au sein de la collectivité – *projet DEL040324-04*,
5. Décisions du Président du SCERGIS prises par délégation.

Questions diverses

- Date du prochain Forum des Associations

En cas d'indisponibilité, je vous remercie de bien vouloir en informer vos suppléant(e)s.

Conformément à l'article L 5211-1 qui renvoie à l'article L 2121-17 du code général des collectivités qui renvoie à l'article L.2121-17 du CGCT, si le quorum n'est pas atteint lors de cette séance, celui-ci se réunira de nouveau dans les 3 jours sans condition de quorum.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Le Président du SCERGIS

M. Luc STREHAIANO



Convocation adressée à :

M. Stréhaiano
Mme Jason
M. Zakaria
M. About
Mme Brassat
M. Zontone

M. Whiston
Mme Dos Santos
M. Szubinski
Mme Jude
M. Legal
M. Hamiafo-Ntemfack

M. Réveillère
M. Dumeunier
M. Nifa
Mme Danquah
M. Gléna
M. Rousselet

Pour Information
M. Le Maire de Margency
M. Le Maire d'Andilly
M. Masse
M. Cominini/Mme Linières
Mme Urbain/M. Roux